

Département de la Moselle
Arrondissement de Metz
MAIRIE DE LONGEVILLE-lès-METZ
B.P. 70046
57057 METZ CEDEX 2
Téléphone: 03 87 30 12 42
Télécopie: 03 87 30 70 73

Longeville-lès-Metz, le 25 septembre 2018

AVIS

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du Conseil Municipal se tiendra le :

MERCREDI 03 OCTOBRE 2018 à 20 heures

en salle du conseil à la mairie.

A l'ordre du jour, arrêté à la date de la présente convocation:

Désignation du secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du 19 juin 2018

- POINT N° 1 – Décision budgétaire modificative N° 2/2018 (Rapporteur: M. WEIZMAN)
- POINT N° 2 – Admission en non valeur (Rapporteur: Mme TOUSCH)
- POINT N° 3 – Règlement intérieur des Centres Socioculturels et fixation des tarifs (Rapporteur: Mme KULICHENSKI)
- POINT N° 4 – Fixation du loyer d'un local communal (rapporteur : M. WEIZMAN)
- POINT N° 5 – Examen et vote de demandes de subventions présentées à la commune au titre de l'exercice 2018 (Rapporteur: Mme KULICHENSKI)
- POINT N° 6 – Examen et vote de demandes de subventions pour les PEP (Rapporteur: M. GOERGEN)
- POINT N° 7 – Revalorisation des tarifs des services d'accueil de loisirs sans hébergement (Rapporteur: M. GOERGEN)
- POINT N° 8 – Révision du tableau des effectifs du personnel municipal longevillois (Rapporteur: Mme LUTT)
- POINT N°9 – Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité -TCCFE- (Rapporteur : M. WEIZMAN)

-Informations et communications diverses.

-Séance trimestrielle des questions orales.



LE MAIRE

Alain CHAPELAIN

(Pour affichage officiel "Mairie" et "Saint-Symphorien")